

Privateaser lève 3 millions d'euros pour accélérer sa croissance

Privateaser, éditeur d'une plateforme en ligne de réservation d'évènements, annonce avoir bouclé un tour de table d'un montant de 3 millions d'euros.

C'est en voulant réserver un bar pour y célébrer un anniversaire que Nicolas Furlani, Raphael Kolm et Alexandre Paepegaey ont l'idée de Privateaser. En 2014, les trois entrepreneurs décident ainsi de développer une plateforme pour permettre aux entreprises et aux particuliers de privatiser gratuitement un lieu. En deux ans d'existence, Privateaser est devenu leader du marché de la réservation d'évènements dans les bars, restaurants et salles de location. La startup propose une base de données répertoriant plus de 1 000 lieux : bars, restaurants, péniches... En France, le marché des évènements de groupe est évalué à plus de 4 milliards d'euros.

La jeune pousse a bouclé une levée de fonds de 3 millions d'euros auprès de Kerala Ventures, Yvan Wibaux et ISAI. La somme va permettre à la jeune entreprise d'améliorer sa plateforme, en enrichissant l'expérience client en matière d'informations et de services apportés. Privateaser souhaite également étendre son champ d'action, d'abord en Ile-de-France, en province puis à l'international, pour un premier test. Enfin, la startup envisage de recruter une cinquantaine de nouveaux collaborateurs durant les deux prochaines années.

» Au cours de ces deux années, nous avons observé et compris le marché de l'événementiel. Les nouveaux usages nous ouvrent des opportunités : la volonté de tout réserver via le web, la popularité croissante des événements de team building... Ce financement va nous permettre de saisir plus rapidement ces opportunités. «

Nicolas Furlani, CEO de Privateaser

Depuis le lancement du service, la startup a convaincu 600 000 personnes dont 400 000 pour la seule année 2016. Plus de 500 entreprises ont également choisi de faire confiance à la plateforme pour organiser des évènements de qualité.

« L'organisation d'événement de groupe reste une activité complexe qui n'a pas bénéficié de sa « révolution internet ». Nous pensons que Privateaser a tous les atouts pour conquérir ce marché : un service simple, transparent et pratique pour un coût moindre. Enfin, nous croyons que l'équipe avec sa grande maîtrise technologique, sa vision stratégique et sa capacité d'exécution sera capable de faire de Privateaser un leader international. »

Christophe Raynaud, directeur général d'ISAI

Privateaser en quelques chiffres

- Créé en 2014
- Fondateur(s) : Nicolas Furlani, Raphael Kolm et Alexandre Paepegaey
- Siège : Paris
- Montant levé depuis la création : 3,8 millions d'euros